

9

Application de la politique votée en 2005

Le Conseil poursuivra le plan d'action «**Place à la famille**» adopté en 2005. Les actions entreprises viseront principalement l'environnement, la sécurité des familles et l'ajout d'équipements récréatifs pour la petite enfance et les adolescents. Le comité famille verra à mettre à jour et à proposer le plan d'action pour 2008-2010.

10

Politique culturelle en révision

La **bibliothèque** représente un équipement culturel majeur et à cet égard, le Conseil maintiendra les investissements requis pour confirmer son importance. La politique de développement des collections mise de l'avant, prévoit une **augmentation des volumes** disponibles pour toutes les catégories de citoyens et le **maintien des heures d'ouverture**, soit du mardi au samedi pour un grand total de 46 heures. Finalement, suite à un avis du ministère et en raison de la croissance de notre population, le conseil devra assurer l'autonomie de la bibliothèque pour 2008 par rapport au «réseau biblio Laurentides» avec laquelle la bibliothèque est affiliée présentement.

11

Consultation publique 8 nov. 06

La mise aux normes des **nombreux parcs et espaces verts** de la ville étant terminée, le Conseil entend poursuivre le développement des parcs à caractère écologique (parc de la Coulée et parc des Falaises), le tout conformément aux objectifs de la politique familiale, aux objectifs du projet de politique environnementale. De plus, suite à la consultation portant sur le développement des équipements de loisir, le conseil procédera, notamment, à l'aménagement de nouveaux terrains de tennis, à l'aménagement de parcs pour la petite enfance et d'une piste de BMX.

12

Augmentation du service à la clientèle et réduction des délais de réponses

Le conseil municipal a prévu l'**embauche de nouveaux employés** qui seront affectés à des responsabilités spécifiques; l'inspection du territoire, l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, la gestion des contrats ainsi que la gestion des fossés et des lumières de rues. Ceux-ci verront à la réalisation et au suivi de différents mandats, le tout afin d'augmenter le service aux citoyens.

13

Réaliser le plan d'aménagement local en concordance avec la MRC

municipaux et contractuels qui offrent des services de première ligne (déneigement, collecte des matières résiduelles...) et collaborent à maintenir un niveau de services attendus à moindre coût.

Au niveau de l'**urbanisme**, le Conseil entend procéder à la **mise à jour** de son **Plan d'urbanisme** et de ses règlements afin de l'adapter aux nouvelles réalités socio-économiques de la ville de Prévost et au projet de la politique environnementale. Les nombreux projets de développement résidentiels et commerciaux nécessite toujours une attention particulière. De plus, la ville verra à informer plus amplement les citoyens sur les divers règlements d'urbanisme et s'assurera que les citoyens, les promoteurs et les entrepreneurs se conformeront à la réglementation.

14

Train de banlieue - Transport collectif - Parc Rivière-du-Nord - Évaluation

La **M.R.C. de la Rivière-du-Nord** étant le chef-lieu administratif pour les décisions régionales, la Ville versera en 2007, un montant total de 440 860 \$, pour le service de l'évaluation et de d'administration et pour les équipements supra-locaux en regard des loisirs, de la culture et des transports (TAC RDN et le train de banlieue). À noter que l'augmentation de 12 % du montant par rapport à l'année 2006 est, principalement attribuable à l'arrivée du train de banlieue à Saint-Jérôme (56 995 \$). À cet effet, la ville mettra en place trois (3) stationnements incitatifs afin d'encourager les citoyens à utiliser le service.

Le conseil municipal mettra, également, en place différents mécanismes afin d'assurer une synergie avec l'ensemble des partenaires

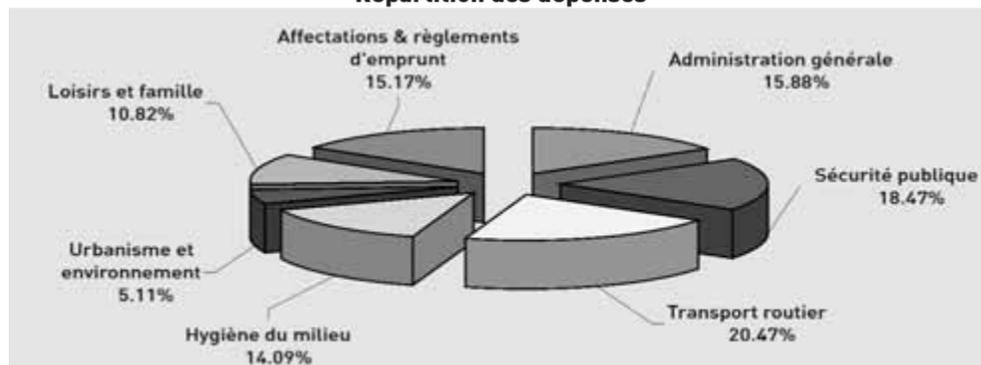
Je tiens personnellement à remercier l'ensemble des membres du Conseil de la Ville de Prévost et les employés municipaux qui ont collaboré à l'élaboration de ce budget équilibré en tenant compte des attentes des citoyens. Pour de plus amples informations sur le budget 2007, je vous invite à consulter notre site Internet au www.ville.prevast.qc.ca, sous la rubrique «Budget 2007»

Claude Charboneau
Maire

Dépenses

	2006	2007	Écart
Administration générale <small>(conseil, trésorerie, greffe, MRC)</small>	1360260 \$	1496420 \$	10,01%
Sécurité publique <small>(police, incendie, mesures d'urgence, sécurité routière)</small>	1567070 \$	1740560 \$	11,07%
Transport routier <small>(voirie, enlèvement de la neige, éclairage des rues, signalisation, transport en commun)</small>	1723545 \$	1928855 \$	11,91%
Hygiène du milieu <small>(aqueduc, égout, matières résiduelles)</small>	1190815 \$	1327935 \$	11,51%
Urbanisme et environnement <small>(permis, constructions inspections, logement social)</small>	404495 \$	481505 \$	19,04%
Loisirs et famille <small>(centres communautaires, patinoires, piscine, espaces verts, parcs, animation, tennis, bibliothèque, subventions aux associations et politique familiale)</small>	964095 \$	1020195 \$	5,82%
Affectations & règlements d'emprunt (général & secteur)	1132120 \$	1429530 \$	26,27%
Total	8 342 400 \$	9 425 000 \$	12,98%

Répartition des dépenses



STATISTIQUES

	2006	2007
Valeurs imposables	473 071 000 \$	707 165 000 \$
Valeurs non-imposables	18 360 700 \$	23 457 800 \$
Nombre de résidences	3 951	4 174
Nombre de terrains vagues	1 038	928
Nombre de commerces	218	233
Taux d'intérêt	12%	12%
Population	9 393	9 550

Taux de taxes

Règlement 571	2006	2007
TAXATION	\$/100 d'évaluation	
1.0 Taux variés - taux de base	1,0700	0,8200
1.1 Taux variés - 6 logements et +	1,0700	0,8200
1.2 Taux variés - non résidentiel	1,0700	0,8200
1.3 Taux variés - terrains vagues	2,1400	1,6400
1.4 Taux variés - terrains vagues n-r	1,0700	0,8200
TARIFICATION RÉSIDENIELLE	Taux fixe	
Eau secteur PSL	155,00 \$	195,00 \$
Eau secteur Domaine Laurentien	120,00 \$	120,00 \$
Eau secteur Lac Écho	190,00 \$	230,00 \$
Égout aux abonnés seulement	48,00 \$	68,00 \$
Usine d'épuration aux abonnés seulement	48,00 \$	68,00 \$
Matières résiduelles	145,00 \$	145,00 \$
	\$/100 d'évaluation	
Assainissement (SQAE) aux abonnés seulement	0,0343	0,0230
TARIFICATION GÉNÉRALE	Taux fixe	
Licence pour chiens	15,00 \$	16,00 \$
- pour personnes de 60 ans et +	10,00 \$	16,00 \$